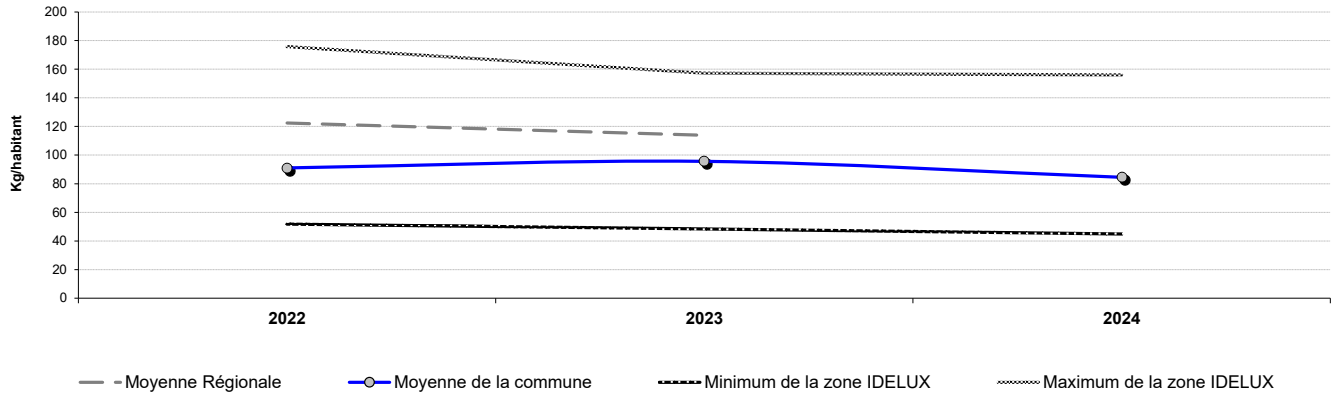
Commune de *MARTELANGE*
2.127 habitants au 01/01/2025

1. Production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne (2023) kg/habitant	Moyenne dans notre commune (2024) kg/habitant	Service de collecte	Traitement
Ordures ménagères brutes = Déchets résiduels (DR)	113,85	84,48	Collecte en porte à porte	Valorisation et CET*
Déchets organiques (DO)	21,81	58,28	Collecte en porte à porte	Compostage
Encombrants	51,46	110,58	Collecte en porte à porte & Recyparc	Valorisation et CET*
Papiers-cartons	42,74	43,12	Collecte en porte à porte & Recyparc	Recyclage
Déchets verts	58,42	63,89	Recyparc	Compostage
Déchets inertes recyclés	82,26	112,73	Recyparc	Recyclage
Bois	36,03	93,37	Recyparc	Valorisation
Métaux	6,70	16,87	Recyparc	Recyclage
Verre	30,78	40,95	Bulles à verre communales & Recyparc	Recyclage
Emballages PMC (plastiques, métalliques et cartons à boissons)	25,02	48,12	Collecte en porte à porte	Recyclage
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	6,55	10,28	Recyparc	Valorisation
Déchets spéciaux, huiles minérales, huiles et graisses de friture	2,65	4,39	Recyparc	Valorisation
Textiles, pneus, piles, bouchons de liège, EPS, PVC dur, verre plat, plastique rigide,…	10,53	14,37	Recyparc	Valorisation
Matériaux de construction avec amiante	1,29	0,22	Recyparc	Elimination en CET
TOTAL	***490,09***	***701,64***		

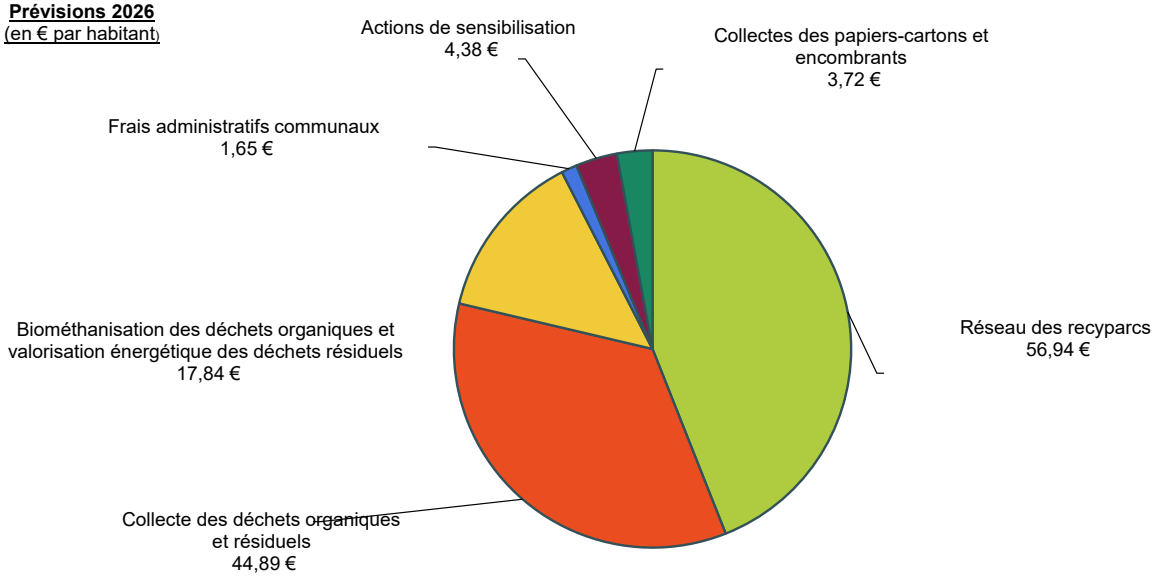
*Mise en CET des cendres d'incinérations

2. Evolution de la production moyenne communale et régionale de déchets résiduels



3. Part respective des coûts communaux de la gestion des déchets par habitant et par an à charge du citoyen

Prévisions 2026
(en € par habitant)



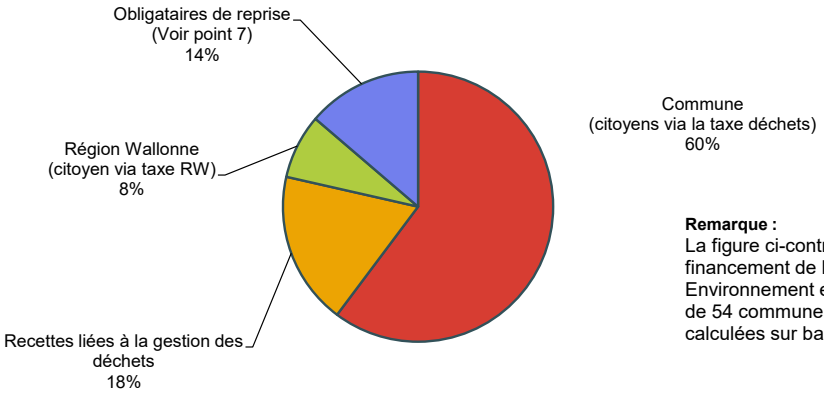
4. Taxes appliquées dans la gestion des déchets (année 2026)

Déchet	Dénomination	Prix unitaire (2026)
Déchets résiduels et encombrants (non pratiqué chez IDELUX Environnement)	Taxe sur la mise en centre d'enfouissement technique de déchets combustibles	148,59 €/tonne
Déchets résiduels et encombrants	Taxe sur l'incinération de déchets avec récupération de chaleur	18,11 €/tonne
Résidu de valorisation des déchets résiduels et encombrants	Taxe sur la mise en centre d'enfouissement technique de déchets **non** combustibles	81,72 €/tonne

Commune de MARTELANGE
2.127 habitants au 01/01/2025

5. Part respective du coût de la gestion des déchets financée par la Région wallonne, par la Commune et par les obligataires de reprise

Sources de financement (%)



Remarque :
La figure ci-contre met évidence les sources de financement de l'intercommunale IDELUX Environnement en charge de la gestion des déchets de 54 communes dont la nôtre. Ces valeurs sont calculées sur base de l'année 2024.

6. Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

a) Le service minimum organisé sur notre commune comporte notamment les services suivants :
1. l'accès aux points et centres de regroupement de déchets ménagers tels que les recyparcs ;
2. la mise à disposition de bulles à verre permettant un tri par couleurs ;
3. les collectes en porte à porte de la matière organique et de la fraction résiduelle, des PMC et possiblement les encombrants et les papiers et cartons ;
4. la fourniture de conteneurs adaptés à la collecte de la matière organique et de la fraction résiduelle, assortie d'un nombre déterminé de vidanges et/ou d'une quantité de d
5. le traitement des déchets collectés dans le cadre du service minimum ;
6. la vidange de conteneurs au-delà du nombre et/ou des quantités fixées pour le service minimum ;
7. les services correspondants de collecte et de traitement.

b) Pour financer ce service minimum selon le principe du coût-vérité (Arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents), une taxe "déchets" doit être levée annuellement.

7. Votre contribution via l'achat de certains produits - 2024

Flux	Obligataires de reprise	Coût à la tonne	Coût par habitant
Emballages (PMC, verre,	FOST PLUS	342,00 €	21,20 €
DEEE	RECUPEL	104,52 €	2,14 €
Piles	BEBAT	4.431,02 €	1,54 €
Matelas	VALUMAT	566,00 €	0,80 €
Panneaux photovoltaïques	PV Cycle	70,20 €	0,74 €
Huiles moteurs usagées	VALORLUB	518,00 €	0,15 €
Pneus	RECYTYRE	0,00 €	- €
Nombre d'habitants en RW au 01/01/24 : 3.692.238 soit 31,39 % de la population		Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitants

8. Comment réduire vos déchets ?



9. Infos ?

Service taxes de la commune - 063 24 09 52
Service des Conseillers en Environnement d'IDELUX - 063 231 987 www.idelux.be https://www.idelux.be/fr/le-cout-de-la-gestion-des-dechets

10. Remarques

Les prévisions pour l'année 2026 sont basées sur les chiffres connus et communiqués par la Région Walonne et la commune - au 20 janvier 2026